

Le défis du renseignement militaire dans les missions de maintien de la paix

Autor(en): **Begert, Ruben**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2020)**

Heft 3

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-913879>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Soldats de l'UNMISS dans l'état de Jonglei en 2013.

Renseignement

Les défis du renseignement militaire dans les missions de maintien de la paix

Maj Ruben Begert

Officier d'état-major

Quelles leçons peut-on tirer des dernières évolutions du renseignement militaire dans les missions de maintien de la paix ? Cette synthèse d'un travail de recherche effectué dans le cadre du Geneva Centre for Security Policy et de l'Université de Genève tente d'y répondre grâce à une étude comparative informée par les témoignages de nombreux vétérans et témoins directs.

Trois raisons confèrent à la question du renseignement militaire dans les missions de maintien de la paix une pertinence toute particulière. Premièrement, le niveau d'attrition sans équivalent touchant les casques bleus, illustrant ainsi d'une part la fin du consensus sur le respect de la protection légale des troupes onusiennes par les belligérants, et d'autre part la nature nouvelle des opérations de la paix, toujours plus éloignée de l'image de forces d'observation ou d'interposition. En 2017 par exemple, au moins 71 d'entre eux furent tués au Mali. Deuxièmement, entre 2013 et 2017, des expériences novatrices furent tentées dans le domaine du renseignement militaire : la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République Démocratique du Congo (MONUSCO) fut la première mission à se doter de drones de surveillance, alors que la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA) innova en déployant un corps de troupe dédié spécifiquement au renseignement militaire et équipé de moyens modernes mis en œuvre par des troupes européennes formées selon les standards de l'OTAN, le *All Sources Information Fusion Unit* (ASIFU). Troisièmement, la question du renseignement dans les missions de maintien de la paix ne constitue plus une controverse ou un tabou, puisque le Département des opérations de paix (DOP) s'est doté en 2017 d'un document de doctrine, *Peacekeeping Intelligence*, suivi d'un *Military Peacekeeping-In-telligence Handbook* en avril 2019, offrant ainsi au sujet la reconnaissance institutionnelle qu'il méritait.

Dans quelle mesure le déploiement de troupes au bénéfice d'expertise spécialisée ou de moyens techniques est-il en mesure de changer la situation sur le terrain ? Plus spécifiquement, les produits du renseignement militaire ont-ils davantage été utilisés par les commandants grâce aux drones de la MONUSCO ou aux ressources humaines et technologiques de l'ASIFU ? Afin de tenter d'y répondre, il convient de comparer les deux expérimentations de la MONUSCO et de la MINUSMA à une autre mission de maintien de la paix africaine contemporaine, la *United Nations Mission in South Sudan* (UNMISS), elle-même confrontée à une crise majeure entre la fin 2013 et 2014 mais dépourvue de moyens de renseignement militaire innovants. Pour compléter les quelques sources écrites disponibles sur ces missions, plusieurs entretiens avec des témoins directs (commandants militaires, analystes, officiers civils des missions, etc) furent conduits. Si le manque de moyens techniques ou de personnel formé constituent les plus grands obstacles à la production de renseignement militaire exploitable par les commandants, la MONUSCO et la MINUSMA devraient se distinguer significativement de l'UNMISS dans la quantité de décisions prises sur la base du renseignement militaire. Dans le cas contraire cependant, il convient de considérer deux autres facteurs dans cette étude de cas : le manque de confiance et le manque d'intégration. Le manque de confiance entre partenaires constitue sans doute l'une des causes les plus citées dans la littérature sur les difficultés de la collaboration en matière de renseignement. Dans le cas, pourtant bien plus intégré que les Nations Unies, de l'Union Européenne par exemple, des chercheurs soulignent que « le manque de confiance [...] constitue le plus grand obstacle à une politique de sécurité commune ». ¹ En général, la coopération en matière de renseignement fonctionne surtout au niveau interpersonnel, de manière « bilatérale » et « informelle ». ²

¹ Davor Derencinovic and Anna-Maria Getos, « Cooperation of law enforcement and intelligence agencies in prevention and suppression of terrorism, » *Revue internationale de droit pénal* 78 (2007) : 106.

² Crawford, Timothy W. « Intelligence Cooperation. » *International*



Des dizaines de milliers de déplacés trouvèrent refuge dans les camps militaires de l'UNMISS en 2013 et 2014.

La perception d'une menace commune favorise également l'échange d'informations entre acteurs, comme lorsque des membres de l'OTAN se mirent à échanger des informations avec des partenaires « non traditionnels » après les attentats du 11 septembre 2001³. L'intégration interpersonnelle et institutionnelle forment donc des facteurs de mitigation importants pour surmonter les défis posés par le manque de confiance entre partenaires. Dans les sources écrites disponibles aussi bien que durant les entretiens, des indicateurs de manque de confiance, de manque d'intégration interpersonnelle ou d'intégration institutionnelle furent donc recherchés afin d'explorer ces hypothèses.

Rôle du renseignement militaire dans les prises de décisions

Malgré la reconnaissance par certains observateurs d'un rôle des drones dans les prises de décisions au sein de la MONUSCO,⁴ notamment dans l'accomplissement de missions humanitaires⁵ et dans le combat contre le groupe armé Tutsi M23,⁶ la majorité des décisions militaires n'étaient pas prises sur la base du travail de la cellule de renseignement de la force. Les officiers généraux de la MONUSCO tenaient surtout compte des informations obtenue du personnel civil de la mission ainsi que de partenaires externes, dont la qualité de jugement était en partie attribuée à la durée de leur présence dans le théâtre des opérations, par opposition aux courtes rotations militaires.⁷ Les sources suggèrent qu'il n'en allait pas

Studies Encyclopedia 6 (March 1, 2010): 3784.

3 Jan Ballast, «Trust (in) NATO The future of intelligence sharing within the Alliance,» NATO Research Division Publication 140 (September 12, 2017).

4 54. Kuele and Cepik, «Intelligence Support to MONUSCO: Challenges to Peacekeeping and Security,» 61.

5 Frederik Rosén and John Karlsrud, «The MONUSCO Unmanned Aerial Vehicles: Opportunities and Challenges,» Conflict Trends, 2014, 45.

6 Sophie Pilgrim, «Are UN drones the future of peacekeeping?,» France 24, September 4, 2015.

7 BG, entretien semi-structuré, conversation privée avec l'auteur, officier supérieur avec expérience de commandement dans les

autrement dans l'UNMISS et la MINUSMA : les produits du renseignement militaire étaient partout similairement négligés par le commandement, sans permettre d'observer de différence significative entre les deux missions dotée de moyens humains ou technologiques et l'UNMISS.

Le manque de confiance entre partenaires

De nombreux exemples confirment l'existence d'une méfiance entre partenaires. Au sein de l'UNMISS par exemple, il était ainsi courant d'envoyer des invitations à des réunions d'échanges d'information 15 minutes avant l'heure afin de garantir l'absence de certains partenaires.⁸ Si la tendance des membres des missions internationales à former des communautés solidaires semble naturelle et favorise le partage d'information au sein de ces groupes, elle constituait aussi la cause d'une certaine rétention d'information relativement aux membres des autres pays dans le cadre de l'UNMISS.⁹ A la MINUSMA, les informations n'étaient général pas échangées durant les réunions officielles mais plutôt « durant les repas », « dans les couloirs » ou « par SMS ». ¹⁰ Pour la planification des opérations contre le groupe M23, la MONUSCO créa même une nouvelle cellule d'officiers, tous occidentaux, séparé du reste de la cellule de renseignement.¹¹ Dans cette mission, les analystes militaires se plaignaient du fait que la cellule d'analyse civile ne partageait pas tous ses produits avec eux.¹² Le problème de la défiance entre partenaire se vérifie donc dans les trois missions.

Le manque d'intégration interpersonnelle et institutionnelle

Même si la coopération entre les officiers de renseignements militaires et les analystes civils étaient grandement facilitée par leur « voisinage de bureau » à la MONUSCO,¹³ les relations humaines interpersonnelles restaient un élément clef du partage d'information.¹⁴ Des recherches ont de plus noté que non seulement les différentes sections de la MONUSCO ne comparaient pas entre elles les informations dont elles disposaient,¹⁵ mais

missions de la paix et responsabilités au sein de la MONUSCO, de l'UNMISS et de la MINUSMA du point de vue du DOP de New York, 24 avril 2019.

8 ES, entretien semi-structuré, conversation privée avec l'auteur, officier de police ayant occupé un poste proche du commandement de la mission en 2013-2014, 24 avril 2019.

9 ES, 2019.

10 David Nordlie and Morten Lindboe, Intelligence in United Nations Peace Operations : A case study of the All Sources Information Fusion Unit in MINUSMA (Norwegian Defense Establishment, 2017): 15.

11 BG, conversation privée avec l'auteur, 24 avril 2019.

12 NT, entretien semi-structuré, conversation privée avec l'auteur, officier de rang moyen ayant occupé une position en relation avec le renseignement, 26 avril 2019.

13 NT, 2019.

14 Giovanna Kuele and Marco Cepik, «Intelligence Support to MONUSCO: Challenges to Peacekeeping and Security,» International Journal of Intelligence, Security, and Public Affairs, 2017, 54-55.

15 Lauren Spink, Data-driven protection, Linking Threat Analysis to Planning in UN Peacekeeping Operations (Center for Civilians in Conflict, 2018), 19.



Mise en oeuvre « primitive » de moyens de renseignement durant la crise de 2013-2014 à l'UNMISS.

qu'elles considéraient mêmes ces dernières comme une source de pouvoir afin de se mettre en valeur les unes par rapport aux autres dans une ambiance de compétition.¹⁶ La même dynamique se retrouvait aussi dans l'UNMISS, où le flux d'information entre les sections de la mission était problématique¹⁷ au point qu'un témoin décrit « une sorte de compétition entre les sections » si bien que la plupart des informations importantes étaient échangées au café.¹⁸ Après la crise de décembre 2013 cependant, la section du renseignement civil et la cellule militaire mirent en commun leurs ressources pour de nombreux projets. Il est à noter que ces deux sections entretenaient déjà avant la crise d'étroites relations de travail.¹⁹ Ce schéma semble se répéter au Mali, où la cellule d'analyse civile de la mission semblait retenir des informations et ne chercher qu'à confirmer ses vues lors des réunions de travail. Toutes les séances de discussion entre le renseignement militaire et les analystes civils étaient d'ailleurs initiées par les militaires.²⁰ Cette coopération s'améliora grandement lorsque les sections civiles et militaires collaborèrent pour préparer l'élection présidentielle de 2018. Là encore cependant, cette collaboration reposa sur des relations interpersonnelles préexistantes. Alors que de nombreuses relations de travail fructueuses entre analystes militaires et collègues des sections civiles se développèrent lors de sorties en commun²¹, les membres de l'ASIFU étaient privés de cette possibilité de part la distance géographique

16 BG, 2019.

17 David Nordlie and Morten Lindboe, *Intelligence in United Nations Peace Operations : A case study of the All Sources Information Fusion Unit in MINUSMA* (Norwegian Defense Establishment, 2017), 22.

18 ES, 2019.

19 SC, entretien semi-structuré, conversation privée avec l'auteur, officier de renseignement ayant été déployé à la MONUSCO ainsi qu'à l'UNMISS durant la crise de décembre 2013, 12 avril 2019.

20 KC, entretien semi-structuré, conversation privée avec l'auteur, officier de renseignement ayant été déployé dans l'ASIFU aussi bien que dans le renseignement de l'état-major de la force, 12 avril 2019.

21 KC, 2019.

qui les séparaient de leur partenaires ainsi que la courte durée de leurs rotations (6 mois).

Leçons et pistes pour l'avenir

Cette brève étude comparative ne permet pas de démontrer clairement que l'UNMISS, qui ne disposait pas de moyens techniques ou humains aussi spécialisés que la MONUSCO ou la MINUSMA, accordait moins d'importance au renseignement militaire dans les prises de décisions. Les trois missions semblent en fait unanimement déconsidérer leurs cellules de renseignement militaires. La technologie et les troupes spécialisées ne semblent donc pas à elles seules changer la situation favorablement du point de vue de l'utilisation du renseignement.

Si le manque de confiance prévu est confirmé par les études de cas, ces dernières permettent également de vérifier que les relations interpersonnelles ainsi que la perception d'une menace commune (ou d'un projet commun) constituent le socle de toutes les collaborations fructueuses en matière de renseignement. Loin de diminuer l'importance des troupes formées ou de la technologie, cette étude de cas souligne plutôt l'importance négligée de l'intégration interpersonnelle et institutionnelle. Si les relations humaines ne peuvent être ordonnées par règlement, il est néanmoins possibles de réduire certains obstacles à l'intégrations. Les rotations de moins d'une année, par exemple, pourraient être plus sévèrement découragées par les missions. De même, les commandants pourraient encourager le contact entre "partenaires naturels" par l'attribution de place de travail voisines. Puisque ni le contexte opérationnel ni l'acceptation institutionnelle du domaine du renseignement ne sont appelés à changer à l'avenir, l'explorations de ce type de pistes, purement organisationnelles et peu coûteuses dans un contexte d'économies, mérite sans doute une expérimentation plus poussées.